



## CONFERENCE ANNUELLE

La première Conférence annuelle de l'IES-UE – qui a coïncidé avec son inauguration officielle par Javier Solana et la présidence danoise de l'UE – a eu lieu le 1<sup>er</sup> juillet à Paris.

La Conférence s'est déroulée en deux étapes :

- Dans la matinée, le Haut Représentant *Javier Solana* a prononcé un discours sur « La PESC et l'état de l'Union » – une première qui devrait être renouvelée à l'avenir.
- L'après-midi, *Quentin Peel* (rédacteur en chef aux affaires internationales du Financial Times) a animé une table ronde sur « La Convention et l'avenir de la PESC » avec *Carl Bildt* (ancien premier ministre suédois), *Elmar Brok* (président de la Commission des Affaires étrangères du Parlement européen), *Jacques Delors* (ancien président de la Commission européenne) et *Bronislaw Geremek* (ancien ministre des Affaires étrangères polonais).

La Conférence a été suivie par plus d'une centaine de diplomates, directeurs d'instituts, spécialistes de la sécurité et responsables politiques à la fois d'Etats membres de l'UE et de pays candidats.

## La Convention et l'avenir de la PESC/PESD

Animée par *Quentin Peel* (Financial Times), la table ronde réunissait *Jacques Delors*, *Bronislaw Geremek*, *Carl Bildt*, *Elmar Brok*. *Jacques Delors* a fait l'unanimité en soulignant qu'une PESC à 27 ne serait pas plus difficile à mettre en œuvre que l'actuelle PESC à 15 : les difficultés dans l'élaboration d'une politique étrangère commune sont en effet déjà présentes dans l'Union d'aujourd'hui, l'élargissement n'étant à cet égard que l'arbre qui cache la forêt. L'ancien président de la Commission a également rappelé qu'il n'y avait pas de solution institutionnelle miracle : la politique étrangère est d'abord une affaire de volonté politique commune. Faute de PESC globale, il était toutefois urgent que les Etats membres puissent au moins parvenir à entreprendre des actions communes : *Jacques Delors* s'est fait donc l'avocat de la flexibilité et de la différenciation, par le biais d'un mécanisme de coopérations renforcées. Il serait difficile à ses yeux de supprimer le droit de veto des Etats en matière de PESC. Il a souligné que le dualisme était la sagesse pour l'avenir de l'Europe, le président de l'Union pouvait à ses yeux avoir priorité sur le président de la Commission, en particulier pour la représentation extérieure de l'Union, mais il était vital que le tandem Commission/Conseil fonctionne ensemble pour la préparation des décisions. Dans la mise en œuvre des actions communes, il était enfin essentiel de mettre tous les moyens (économiques, financiers, diplomatiques etc...) dans une seule main, celle du haut Représentant pour la PESC.

Pour *Carl Bildt*, c'est d'abord de substance, de définition d'une politique, dont l'Union a besoin, et non de tel ou tel modèle institutionnel. Dans les Balkans par exemple, l'Union a un formidable déficit politique : alors que les Etats-Unis demandent aux Européens d'agir, ceux-ci hésitent, et craignent de se retrouver seuls sans les Américains. Les institutions ne sont à cet égard d'aucun secours. En termes institutionnels, le problème n'est donc pas de savoir quel acteur sera prioritaire, du Commissaire Relex ou du Haut représentant : le problème pour l'Union est de posséder un cadre commun à l'intérieur duquel inscrire ses actions. De même, savoir si la politique sera décidée à majorité ou à l'unanimité est secondaire par rapport à l'urgence d'avoir une politique.

*Bronislaw Geremek* a réfuté l'idée d'une Europe intégrée économiquement mais à la carte sur le plan politique. Il a pour sa part défendu l'idée d'un président de l'Union élu par le Congrès européen (parlement européen et parlements nationaux). S'agissant des présidences des Etats, il s'est dit en faveur d'une présidence collective de quelques pays, mélangeant les grands et les petits, pour trois ans. La PESC devrait passer du côté communautaire, les affaires militaires restant du côté du Conseil, avec peut-être un vice-président chargé de ces questions.

*Elmar Brok* enfin a insisté sur les attentes des opinions européennes : elles attendent d'abord des solutions aux problèmes internationaux, et non des institutions ou des structures. L'Union était en danger d'être marginalisée dans les affaires internationales, alors qu'elle dépense par exemple trois fois plus que les Etats-Unis en matière d'aide extérieure. Si le critère est l'efficacité de l'action extérieure de l'Union, la solution serait alors d'abolir la structure en piliers et de réunir les compétences de MM Solana et Patten dans les seules mains de la Commission.

**Nicole GNESOTTO**